

## Séance du 21 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt et un mars à 20 heures 00,  
Le Conseil Municipal, s'est réuni dans la salle des délibérations.  
La séance a été publique

**Présents** : MM. François-Xavier LENOTTE - Marc HUART – Jean-Pierre CHRZAN - Guy BRIDAULT - Sébastien BANSE – Éric SCARLAKEN - Jean-Jacques LERCHE – Olivier CANONNE - Mmes Marie Bernadette BUISSET LAVALARD - Marie-Louise DERAÏN-

**Absents excusés** : Isabelle BUISSART

**Absent** : 0

**Procuration** : Mme BUISSART à Mr CHRZAN

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 janvier 2018**

Après lecture, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **I – Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2017**

*Délibération n° 004\_2018 et 005\_2018*

Mme le Maire présente le compte administratif distribué préalablement aux membres du CM pour étude. Les élus sont informés que le compte de gestion relatif au budget susnommé, dressé par Monsieur HODENT, Trésorier de Cambrai Municipale et Hospitalier apparaît conforme en tout point au compte administratif 2017 de ce même budget.

Après lecture des documents budgétaires, le bilan de l'exercice 2017 s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement	Montants
Recettes	197 882.02 €
Dépenses	164 906.05 €
Résultat de l'exercice	32 975.97 €
Excédent reporté	202 046.81 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>235 022.78 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>	
Dépenses	157 226.33 €
Recettes	121 076.49 €
Excédent reporté	8 855.30 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 27 294.54 €</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>207 728.24 €</b>

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2017;
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif 2017, hors la présence du Maire

### **II – Approbation des comptes de gestion et administratif 2017 du CCAS, Clôture du Budget CCAS, transfert des résultats de clôture de ce budget au budget principal de la commune :**

*Délibération n° 006\_2018 et 007\_2018*

Madame le Maire rappelle que dans sa séance du 13 décembre 2017, le conseil municipal a opté pour la dissolution du C.C.A.S., il lui appartient d'approuver les comptes administratifs et de gestion de 2017.

Après lecture des documents budgétaires, le bilan de l'exercice 2017 s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement	Montants
Recettes	303.60 €

Dépenses	1332.00 €
Résultat de l'exercice	- 1 028.40 €
Excédent reporté	4 713. 13 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 684.73 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>	
Dépenses	0.00 €
Recettes	0.00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>3 684.73 €</b>

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2017;
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif 2017, hors la présence du Maire
- **AUTORISE** Madame la maire à signer le compte de gestion de dissolution de 2017.
- **CONSTATE** que les résultats reportés du compte administratif 2017 du budget CCAS, à intégrer au budget principal par écritures budgétaires s'élèvent à :  
Section de Fonctionnement : 3 684.73 €  
Section investissement : 0.00 €

### **III – Approbation de modifications statutaires du SIDEN-SIAN**

*Délibération n° 008\_2018*

Lors de la réunion de son Comité Syndical du 30 janvier 2018, le SIDEN-SIAN a adopté à l'unanimité les modifications statutaires suivantes :

- A titre principal : sur les modalités de retrait de tout ou partie des compétences au Syndicat
- A titre subsidiaire : réécriture de l'article V.1 (caractère de syndicat à la carte du SIDEN-SIAN et retrait des paragraphes b) des sous-articles VII.1 et VII.2.1 et d'autre part des valeurs 6,7 et 8 de l'indice prévues au sous-article VII.4 en raison de la dotation de la compétence GEMAPI.

Conformément aux dispositions du CGCT, le conseil municipal doit délibérer sur ces modifications de statuts.

**Adopté à l'unanimité**

### **III– Avenant n° 2 au marché public n° 17 00 059 00 568 59 00**

*Délibération n° 009\_2018*

**APRES** avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité

- **de conclure** l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise BFM Construction (adresse 1, rue Pasteur, 59137 BUSIGNY) dans le cadre des travaux relatifs à la réhabilitation et mise aux normes PMR de la Mairie et de la salle communale, correspondant à la réfection de la toiture du local technique et nettoyage haute pression côté latéral mairie et arrière du bâtiment.

	Lot n° 1 Gros œuvre
Marché initial HT	104514.07 €
Avenant n° 1 HT	2 252.57 €
Avenant n° 2 HT	2 761.41 €
<b>Total HT</b>	<b>109 528.05 €</b>
Tva 20 %	21 905.61 €
<b>Total TTC</b>	<b>131 433.66 €</b>
<b>% évolution</b>	<b>4.80 %</b>

- **d'autoriser** le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

## **IV – Avis du Conseil Municipal sur l’adhésion au SIVU « Murs Mitoyens » de la commune de REUMONT**

Délibération n° 010\_2018

Le Conseil Syndical du SIVU « Murs Mitoyens », en date du 16 février 2018, a accepté l’adhésion de la commune de **REUMONT** au sein du SIVU à compter du caractère exécutoire de sa carte communale. Conformément aux dispositions du C.G.C.T. les communes membres sont invitées à se prononcer sur cette modification dans un délai de 3 mois.

L’adhésion de cette nouvelle commune au sein du SIVU « Murs Mitoyens » à compter du caractère exécutoire de sa carte communale (c’est-à-dire approbation de la carte communale par arrêté préfectoral, et de l’exécution des mesures postérieures de publicité) est adoptée à l’unanimité

## **V – Questions diverses**

- **Déclaration préalable pour la construction de chenils au 2, route de Guise :** Le Conseil Départemental, Arrondissement Routier de Cambrai a donné un avis favorable Vu le risque encouru Mme le Maire s’est opposée à cette création. Un courrier sera prochainement envoyé à la Direction Départementale de la Protection de la Population afin qu’un contrôle de l’installation soit effectué.
- **Mme le Maire** informe que la parcelle cadastrée B n° 178 est susceptible d’être vendue en vue d’un stationnement..
- **Ecole – RPI :**
  - ❖ **Suppression d’un poste sur Niergnies** soit 3 niveaux par classes à la rentrée prochaine. Depuis l’annonce de cette suppression, Mme le Maire sollicitent les différents élus du Cambrésis afin de se faire annuler cette décision (député, sénateur, sous-préfet etc...). Différents mails et courriers ont été communiqués aux membres du Conseil Municipal. Plusieurs actions sont et seront menées par les élus des 3 communes du RPI et autres communes menacées par la fermeture de classe. Les parents d’élèves sont invités à se joindre aux différentes manifestations. Une réunion est prévue le 26 mars 2018 à Caudry à 09h30, en présence de M. BESSOL Directeur académique des services de l’éducation nationale. Une motion de soutien a été prise à la Communauté d’Agglomération de Cambrai contre les fermetures prévues de classes en ruralité dans l’arrondissement.
  - ❖ **Contrats aidés : Parcours Emploi Compétences :** Mme le Maire a assisté à une réunion avec mr Ryckelynck, directeur de pôle emploi. Depuis janvier 2018, les contrats CUI sont remplacés par des Contrats aidés Parcours Emploi Compétences (PEC). Nouveauté : des formations à minima pré-qualifiantes doivent être proposées par l’employeur aux bénéficiaires.
- **Travaux Mairie et salle communale :**
  - ❖ Façade maçonnerie terminée
  - ❖ Etage presque terminé : enduit et ponçage puis peinture reste à effectuer.
- **Forenville : réserve incendie :** Mr ANDREY de NOREADE est venu sur place, en attente de son compte rendu et des plans du périmètre des habitations couvertes par la DECI.
- **Centrale solaire :** les travaux avancent. Une haie d’essence locale sera implantée à l’intérieur de la clôture.
- **Chasse aux œufs :** la municipalité organise le lundi 2 avril une chasse aux œufs pour les enfants de la commune de 2 à 10 ans.
- **Commémoration de 14/18 et de la Bataille de Cambrai** prévue le 7 ou 8 octobre. Au programme : inauguration de Monument aux Morts. Mrs Bruno BARRIER et Arnauld GABET prépareront un petit historique de la Bataille.
- **Inauguration de la mairie** sera à prévoir à une autre date.
- **Les Scènes du Haut-Escaut :**
  - ❖ Intervention d’un artiste Burkinabais à l’Ecole,
  - ❖ Boîte à livres : inauguration prévue le 1<sup>er</sup> juin à 18 h
  - ❖ Spectacle de Noël le 5 décembre
  - ❖ Proposition de spectacle : « Les oubliés de la grande guerre »

- **CLIC Entour'age** : renouvellement du Conseil d'Administration, Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle en était membre et qu'elle propose à nouveau sa candidature. Elle sollicitera le CLIC afin d'avoir une intervention sur la commune.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme le Maire déclare la session close.  
La séance est levée à 23 heures.